



Le Président

Réf. : DM-SG-72

A l'attention :

- De la Présidente et des Présidents de Fédérations Olympiques
- Des Présidents des Fédérations Paralympiques

Paris, le 3 février 2017

Objet : Journée Olympique 2017

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Chaque année, le Comité International Olympique demande aux Comités Nationaux Olympiques d'organiser la Journée Olympique qui vise à célébrer la naissance du Mouvement Olympique le 23 juin 1894.

Au-delà d'une manifestation sportive, la Journée Olympique vise à promouvoir auprès du plus grand nombre, et notamment du public scolaire, les valeurs de l'Olympisme et la pratique d'une activité physique et sportive autour du concept « bouger, apprendre et découvrir ». Le C.N.O.S.F., qui s'est toujours mobilisé pour cette journée, souhaite, en cette année de candidature de Paris 2024, lui donner une nouvelle dimension. Nous vous proposons ainsi de l'organiser conjointement et en association avec nos structures déconcentrées, les CROS, CDOS et CTOS.

Avec nos partenaires institutionnels, et notamment le Groupement d'Intérêt Public Paris 2024, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Ile-de-France, nous envisageons d'organiser cette Journée Olympique de la manière suivante :

- Un événement grand public sera organisé le 24 juin prochain à Paris, autour de la Seine. Il associera les thématiques du sport et de la culture et permettra aux visiteurs de s'essayer à la pratique d'activités physiques et sportives. A cette fin, nous souhaitons que les fédérations Olympiques et Paralympiques proposent des animations permettant la découverte de leurs disciplines (initiations, démonstrations, rencontres...). Cela supposerait, sous réserve de votre accord, la mise à disposition des structures d'animation et l'encadrement dont vous, ou votre ligue francilienne ou votre comité départemental parisien, disposez, ainsi que la mobilisation d'athlètes de haut niveau.

Est également à l'étude la possibilité de mettre en place ces animations dès le 23 juin pour en permettre l'accès au public scolaire. Une réunion a eu lieu le 31 janvier à la Ville de Paris et des travaux sont en cours pour préciser le concept avec les agences. Le C.N.O.S.F. vous informera le plus rapidement possible des modalités opérationnelles envisagées.

- Par ailleurs, il est envisagé d'organiser le 24 juin un événement majeur par région coordonné par le CROS et la DRJSCS, en appui avec les CDOS. Le dispositif pourrait également être déployé le 23 juin en direction du public scolaire. Vos ligues, comités départementaux et clubs pourraient être sollicités et mobilisés sur ces projets par vos soins, tout comme des athlètes de haut niveau en région.

Le Conseil d'Administration du CNDS a voté le 30 novembre dernier le soutien d'un appel à projets national spécifique visant à soutenir des actions éducatives autour du sport et de l'Olympisme. Une somme de deux millions sera ainsi consacrée à ces projets, parmi lesquels la Journée Olympique. Seront éligibles à cet appel à projets les fédérations, leurs organes déconcentrés et les clubs, ainsi que les CROS/CDOS/CTOS. Ces aides seront attribuées lors du Conseil d'Administration du CNDS du 28 février 2017, puis lors de celui du mois de mai, dont la date demeure à fixer.

Afin que nous puissions planifier au mieux, notamment auprès du CNDS, nous comptons sur votre participation et vous remercions de nous le confirmer, dès que possible, auprès de GiseleKapepula@cnoisf.org. Nous vous remercions également de bien vouloir désigner un référent. Nous souhaitons en effet réunir les fédérations, et notamment les référents très prochainement pour leur présenter les enjeux et expliquer plus en amont le projet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations sportives.

Bien à vous


Denis Masegla

Copie :

Madame Emmanuelle Assmann- Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français